

Conditions d'Utilisation d'IBM

IBM Coremetrics Search Marketing

Les dispositions des présentes Conditions d'Utilisation s'ajoutent à celles du Contrat International IBM Passport Advantage ou du Contrat International IBM Passport Advantage Express, selon le cas (ci-après le "Contrat"). Lisez attentivement les présentes Conditions d'Utilisation d'IBM SaaS (ci-après les "Conditions d'Utilisation") avant d'utiliser IBM SaaS et tout Logiciel d'Activation associé. Le Client ne pourra utiliser IBM SaaS et le Logiciel d'Activation que s'il accepte au préalable les présentes Conditions d'Utilisation. En accédant à IBM SaaS ou au Logiciel d'Activation ou en les commandant ou en les utilisant, ou bien en cliquant sur un bouton "Accepter", le Client accepte les présentes Conditions d'Utilisation.

SI VOUS ACCEPTEZ CES DISPOSITIONS POUR LE COMPTE DU CLIENT, VOUS CERTIFIEZ AVOIR QUALITÉ POUR ENGAGER LE CLIENT À RESPECTER LES PRESENTES CONDITIONS D'UTILISATION. SI VOUS N'ACCEPTEZ PAS LES PRESENTES DISPOSITIONS OU N'ETES PAS EN MESURE DE CERTIFIER QUE LE CLIENT LES RESPECTERA, IL VOUS EST STRICTEMENT INTERDIT D'UTILISER LES FONCTIONS OFFERTES DANS LE LOGICIEL IBM SAAS OU UN LOGICIEL D'ACTIVATION.

Chapitre 1 – Dispositions Générales

1. Objet

Les présentes Conditions d'Utilisation d'IBM SaaS (ci-après les "Conditions d'Utilisation") sont destinées à l'offre IBM SaaS suivante :

- IBM Coremetrics Search Marketing

Pour l'application des présentes Conditions d'Utilisation uniquement, le terme "IBM SaaS" désigne l'offre IBM SaaS spécifique exposée dans la présente Clause 1.

Le Client peut uniquement utiliser l'offre IBM SaaS au cours d'une Période d'Abonnement valide.

2. Définitions

Les termes en majuscules non définis dans les présentes Conditions d'Utilisation sont définis dans le Contrat IBM International Passport Advantage ou IBM International Passport Advantage Express, selon le cas.

Pratiques de Confidentialité – Pratiques de Confidentialité disponibles sur Internet à l'adresse <http://www.ibm.com/privacy>, ainsi que toute modification ultérieure.

Logiciel d'Activation – tout Logiciel et élément associé fourni au Client par IBM ou un tiers dans le cadre de l'offre IBM SaaS pour faciliter l'accès à IBM SaaS et son utilisation.

3. Dispositions Générales relatives aux Redevances

3.1 Mesures

Dépenses Marketing en millier USD : unité de mesure par laquelle l'offre IBM SaaS peut être achetée. Il s'agit du montant des dépenses effectuées par le Client dans le cadre des initiatives marketing, exprimées en millier de dollars US (USD), comme établi par IBM SaaS. Des droits suffisants sont nécessaires pour couvrir le montant total des Dépenses Marketing en USD effectuées pendant la période de mesure indiquée dans une Autorisation d'Utilisation du Logiciel ou dans un Document de Transaction.

Dépenses Marketing en millier EUR : unité de mesure par laquelle l'offre IBM SaaS peut être achetée. Il s'agit du montant des dépenses effectuées par le Client dans le cadre des initiatives marketing, exprimées en millier d'euros, comme établi par IBM SaaS. Des droits suffisants sont nécessaires pour couvrir le montant total des Dépenses Marketing en euro effectuées pendant la période de mesure indiquée dans une Autorisation d'Utilisation du Logiciel ou dans un Document de Transaction.

Dépenses Marketing en millier GBP : unité de mesure par laquelle l'offre IBM SaaS peut être achetée. Il s'agit du montant des dépenses effectuées par le Client dans le cadre des initiatives marketing, exprimées en millier de livres sterling (GBP), comme établi par IBM SaaS. Des droits suffisants sont nécessaires pour couvrir le montant total des Dépenses Marketing en GBP effectuées pendant la période de mesure indiquée dans une Autorisation d'Utilisation du Logiciel ou dans un Document de Transaction.

Dépenses Marketing en centaine de mille YEN : unité de mesure par laquelle l'offre IBM SaaS peut être achetée. Il s'agit du montant des dépenses effectuées par le Client dans le cadre des initiatives marketing, exprimées en centaine de mille yens japonais, comme établi par IBM SaaS. Des droits suffisants sont nécessaires pour couvrir le montant total des Dépenses Marketing en YEN effectuées pendant la période de mesure indiquée dans une Autorisation d'Utilisation du Logiciel ou dans un Document de Transaction.

Dépenses Marketing en millier CAD : unité de mesure par laquelle l'offre IBM SaaS peut être achetée. Il s'agit du montant des dépenses effectuées par le Client dans le cadre des initiatives marketing, exprimées en millier de dollars canadiens (CAD), comme établi par IBM SaaS. Des droits suffisants sont nécessaires pour couvrir le montant total des Dépenses Marketing en CAD effectuées pendant la période de mesure indiquée dans une Autorisation d'Utilisation du Logiciel ou dans un Document de Transaction.

Dépenses Marketing en millier AUD : unité de mesure par laquelle l'offre IBM SaaS peut être achetée. Il s'agit du montant des dépenses effectuées par le Client dans le cadre des initiatives marketing, exprimées en millier de dollars australiens (AUD), comme établi par IBM SaaS. Des droits suffisants sont nécessaires pour couvrir le montant total des Dépenses Marketing en AUD effectuées pendant la période de mesure indiquée dans une Autorisation d'Utilisation du Logiciel ou dans un Document de Transaction.

Dépenses Marketing en millier SGD : unité de mesure par laquelle l'offre IBM SaaS peut être achetée. Il s'agit du montant des dépenses effectuées par le Client dans le cadre des initiatives marketing, exprimées en millier de dollars singapouriens (SGD), comme établi par IBM SaaS. Des droits suffisants sont nécessaires pour couvrir le montant total des Dépenses Marketing en SGD effectuées pendant la période de mesure indiquée dans une Autorisation d'Utilisation du Logiciel ou dans un Document de Transaction.

Dépenses Marketing en millier BRL : unité de mesure par laquelle l'offre IBM SaaS peut être achetée. Il s'agit du montant des dépenses effectuées par le Client dans le cadre des initiatives marketing, exprimées en millier de reals brésiliens (BRL), comme établi par IBM SaaS. Des droits suffisants sont nécessaires pour couvrir le montant total des Dépenses Marketing en BRL effectuées pendant la période de mesure indiquée dans une Autorisation d'Utilisation du Logiciel ou dans un Document de Transaction.

Pour IBM SaaS, les Dépenses Marketing représentent les dépenses effectuées par le Client dans le cadre des initiatives marketing spécifiques au référencement.

3.2 Prix et Facturation

3.2.1 Options de Facturation

La Période d'Abonnement pour cette offre IBM SaaS peut aller jusqu'à 60 mois.

Le montant à régler pour IBM SaaS est indiqué dans un Document de Transaction. Les options de facturation des frais d'abonnement à IBM SaaS sont les suivantes :

- a. Montant initial de l'engagement total
- b. Mensuelle (à terme échu)
- c. Trimestrielle (à l'avance)
- d. Annuelle (à l'avance)

L'option de facturation sélectionnée sera valide pour la durée indiquée dans une Autorisation d'Utilisation du Logiciel ou dans un Document de Transaction. Le montant à régler par cycle de facturation se base sur les frais d'abonnement annuels et le nombre de cycles de facturation par an.

3.2.2 Redevances Mensuelles Partielles

La Redevance Mensuelle Partielle est un tarif journalier au prorata qui sera facturé au Client. Les Redevances Mensuelles Partielles sont calculées sur la base des jours restants du mois partiel à compter de la date à laquelle le Client est informé par IBM que son accès à IBM SaaS est disponible.

3.2.3 Frais d'Excédent

Si l'utilisation réelle par le Client d'IBM SaaS dépasse celle indiquée dans un Document d'autorisation d'utilisation du logiciel ou un Document de Transaction, le Client sera facturé pour l'excédent selon les tarifs indiqués dans le Document d'autorisation d'utilisation du logiciel ou un Document de Transaction applicable.

4. Création de Comptes et Accès

Lorsque les Utilisateurs IBM SaaS s'inscrivent pour obtenir un compte (ci-après le "Compte"), IBM fournira à l'Utilisateur IBM SaaS une identification de Compte et un mot de passe. Le Client est tenu de s'assurer que chaque Utilisateur IBM SaaS gère ses informations de Compte et les tient à jour. Le Client peut à tout moment demander la correction ou la suppression des informations de compte de données personnelles fournies lors de l'inscription pour un Compte ou pour utiliser IBM SaaS. Ces informations sont corrigées ou supprimées, mais la suppression peut empêcher l'accès à IBM SaaS.

Il revient au Client de vérifier que chaque utilisateur d'IBM SaaS protège son identification et son mot de passe pour le compte, et qu'il contrôle les personnes accédant à un compte ou qui utilisent IBM SaaS pour le compte du Client.

5. Mises à Jour

Certaines offres IBM SaaS peuvent être acquises à prix réduit en remplacement d'offres IBM SaaS spécifiques. En accédant à l'offre IBM SaaS de remplacement, le Client accepte qu'IBM résilie l'utilisation par le Client de l'offre IBM SaaS remplacée.

6. Logiciel d'Activation

Cette offre IBM SaaS peut inclure un Logiciel d'Activation fourni par IBM ou un fournisseur tiers. Si le Client télécharge ou installe un Logiciel d'activation, il s'engage à ne pas utiliser ledit Logiciel d'Activation à des fins autres que celles permettant au Client d'accéder à et d'utiliser IBM SaaS. Si un Logiciel d'Activation est présenté à l'aide d'un contrat de licence distinct (par exemple, les Conditions Internationales d'utilisation de Logiciels IBM Non Garanties ("ILAN") ou tout autre contrat de licence IBM ou tiers) au moment de l'installation ou du téléchargement, son utilisation sera régie par ledit contrat distinct. Le Client accepte lesdites modalités en acceptant les présentes Conditions d'Utilisation ou en téléchargeant, installant ou utilisant le Logiciel d'activation.

Un Logiciel d'Activation correspond à tout logiciel et tous les éléments associés fournis au Client par IBM ou dans le cadre des Services afin de faciliter l'accès aux Services et leur utilisation. Le Logiciel d'Activation est la propriété d'IBM et est protégé par les droits d'auteur. Il est concédé sous licence et n'est pas vendu. IBM concède au Client une licence non exclusive pour utiliser le Logiciel d'Activation aux fins stipulées dans le présent Contrat et pour l'installer sur le système du Client à l'appui d'une telle utilisation, étant entendu que le Client : (i) respecte les dispositions du présent Contrat, (ii) veille à ce que toute personne utilisant le Logiciel d'Activation (accessible en local ou à distance) (1) ne le fasse que pour le compte du Client et (2) conformément aux dispositions du présent Contrat, (iii) accepte de ne pas (1) utiliser, installer, copier, modifier ou distribuer le Logiciel d'activation, sauf mention contraire expressément stipulée dans le présent Contrat, et de ne pas (2) désassembler, décompiler, traduire de quelque façon que ce soit ou faire de l'ingénierie inverse vis-à-vis du Logiciel d'activation, (iv) s'engage à ne pas utiliser certains composants, fichiers, modules, contenus audio-visuels ou éléments associés concédés sous une licence distincte du Logiciel d'activation, ou (v) à ne pas concéder des sous-licences ou donner le Logiciel d'Activation en location sous quelque forme que ce soit.

7. Interruption et Résiliation d'IBM SaaS

7.1 Suspension

7.1.1 Suspension du Compte Utilisateur

En cas de manquement aux Conditions d'Utilisation, au Contrat ou aux Règles d'Utilisation Acceptable, de détournement de la propriété intellectuelle IBM ou d'infraction à la législation en vigueur par un Utilisateur IBM SaaS, IBM se réserve à tout moment le droit de suspendre ou de révoquer l'accès de l'Utilisateur IBM SaaS incriminé à IBM SaaS et/ou de supprimer le Contenu de l'Utilisateur IBM SaaS incriminé. IBM notifiera au Client toute action de suspension ou de révocation.

7.1.2 Suspension du Compte du Client

Si le retard de paiement pour le compte du Client est de 30 jours ou plus (sauf dans le cas de négociations de bonne foi pour un litige), et selon tout autre droit ou recours, IBM se réserve le droit d'interrompre le logiciel IBM SaaS fourni au Client, sans responsabilité envers le Client, jusqu'à ce que ces montants soient entièrement réglés. Toutefois, aucune interruption ne peut prendre effet tant qu'IBM n'a pas prévenu le Client au moins 10 jours ouvrables avant par écrit de ce retard de paiement.

7.2 Résiliation

IBM pourra résilier l'accès du Client à IBM SaaS pour cause, si le Client ne respecte pas les dispositions du Contrat ou des présentes Conditions d'Utilisation et que ledit non respect n'est pas rétabli dans un délai raisonnable suivant la réception d'une notification écrite de la part d'IBM. L'accès du Client et ses autres droits relatifs à IBM SaaS seront annulés et cesseront dès la résiliation. Dans ce cas, le Client et ses Utilisateurs IBM SaaS doivent cesser toute utilisation ultérieure d'IBM SaaS et détruire toutes copies du Logiciel d'Activation associé en leur possession ou sous leur contrôle.

8. Renouvellement d'une Période d'Abonnement

8.1 Renouvellement Automatique d'une Période d'Abonnement

Les dispositions des deux premiers paragraphes de la Clause 3.5.4 du Contrat "Renouvellement annuel de l'Abonnement et Support Logiciel ainsi que du Support Spécifique", y compris toutes dispositions nationales particulières applicables, s'appliquent à cette offre IBM SaaS, à ceci près que, pour l'application des présentes Conditions d'Utilisation :

- a. les termes "abonnement et support logiciel" ou "Support Spécifique" sont remplacés par "Période d'Abonnement à IBM SaaS" ; et
- b. pour éviter le renouvellement automatique de la Période d'Abonnement à IBM SaaS, le Client doit adresser à IBM une notification écrite de l'annulation quatre-vingt-dix (90) jours avant la fin de la Période d'Abonnement applicable.

9. Maintenance d'Urgence et Maintenance Planifiée

IBM peut effectuer régulièrement une maintenance planifiée dans la fenêtre de maintenance définie. D'autres temps d'arrêt, prévus ou non, peuvent se produire.

IBM SaaS ne sera pas disponible pendant cette phase.

10. Mises à Jour, Dispositions Applicables et Autorisation des Mises à jour Automatiques

Les présentes Conditions d'Utilisation s'appliquent à l'ensemble des améliorations, modifications, variantes, révisions, mises à jour, suppléments, modules complémentaires et remplacements pour IBM SaaS (collectivement, les "Mises à jour") qu'IBM peut fournir ou mettre à disposition pour IBM SaaS, sous réserve des dispositions supplémentaires fournies par IBM applicables à ces Mises à jour. Le Client autorise IBM par la présente et accepte qu'IBM, conformément aux procédures d'exécution standard d'IBM, transmette, accède, installe et fournisse automatiquement des mises à jour pour IBM SaaS sans avis ultérieur ou autorisation. IBM n'est pas tenue de créer, fournir ni installer des Mises à jour, et aucune disposition des présentes Conditions d'Utilisation ne peut être interprétée de manière à exiger de telles actions d'IBM.

11. Mises à jour des Conditions d'Utilisation

IBM se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes Conditions d'Utilisation uniquement en rapport avec l'utilisation prévue d'IBM SaaS, en fournissant au Client une notification desdites conditions modifiées. En continuant d'utiliser IBM SaaS, le Client accepte d'être lié par lesdites Conditions d'Utilisation modifiées.

12. Support Technique

Un support technique est fourni pour l'offre IBM SaaS et le Logiciel d'Activation au cours de la Période d'Abonnement. Le support technique est inclus dans IBM SaaS et n'est pas disponible en tant qu'offre distincte.

Des Informations Relatives au Support technique sont disponibles à l'adresse URL suivante :

http://www-01.ibm.com/software/data/support/coremetrics_support_comm.html.

13. Confidentialité et Sécurité des Données

13.1 Obligations du Client

En rapport avec toutes les Données Personnelles fournies par ou via le Client à IBM, le Client sera tenu, en tant que Contrôleur de Données unique, de respecter l'ensemble des lois relatives à la protection des données ou toute autre loi équivalente, telle que la Directive EU 95/46/EC (et les lois mettant en oeuvre cette Directive), régissant le traitement des Données personnelles, y compris des catégories spéciales de

données, tels que ces termes sont définis dans ladite Directive (et les lois mettant en oeuvre cette Directive).

Le Client s'engage à obtenir tous les accords, autorisations et approbations nécessaires juridiquement et à faire toutes les divulgations nécessaires avant (i) d'inclure des Données Personnelles dans le Contenu et (ii) d'utiliser le Logiciel d'Activation et IBM SaaS.

Le Client confirme et reconnaît (i) qu'il est seul responsable de toutes les Données Personnelles incluses dans le Contenu, y compris toute information partagée entre l'Utilisateur IBM SaaS et des tiers pour le compte du Client, et (ii) qu'il a vérifié que les mesures de sécurité indiquées dans les présentes Conditions d'Utilisation offrent un niveau adéquat de protection pour toutes les Données personnelles.

Le Client est seul tenu de déterminer les buts et méthodes de traitement de Données Personnelles par IBM au titre des présentes Conditions d'Utilisation, notamment que ledit traitement conformément aux instructions du Client ne place pas IBM en situation d'infraction aux lois en vigueur en matière de protection des données.

13.2 Obligations d'IBM

IBM sera uniquement autorisée à traiter les Données Personnelles dans la mesure nécessaire raisonnable afin de fournir IBM SaaS, et uniquement à cette fin.

IBM sera uniquement autorisée à traiter les Données Personnelles en fournissant IBM SaaS comme décrit par IBM, et le Client accepte que la description fournie par IBM est cohérente avec les instructions de traitement du Client.

IBM s'efforcera au mieux d'appliquer les mesures de sécurité indiquées dans les présentes Conditions d'Utilisation et, au terme ou à l'expiration des présentes Conditions d'Utilisation ou du Contrat, IBM détruira ou renverra au Client toutes les Données personnelles.

Si le Client ou un Contrôleur des données du Client sont tenus, en vertu des lois en vigueur de protection des données, de fournir des informations ou l'accès aux Données Personnelles à toute personne ou à une autorité compétente, IBM coopérera raisonnablement avec le Client pour donner ces informations ou cet accès.

13.3 Transferts Internationaux

Le Client accepte qu'au moment de déterminer si la mise à disposition d'IBM SaaS est utile, IBM peut transférer du Contenu, y compris des Données personnelles, aux entités dans les pays indiqués au Client. Ce type de transfert peut avoir lieu vers un pays hors Espace Economique Européen ou qui n'a pas été déclaré par la Commission Européenne comme offrant un niveau de protection des données adéquat. Le Client accepte l'envoi d'IBM SaaS à ces entités dans ces pays et est uniquement tenu de déterminer si tout transfert de Données Personnelles à l'extérieur des frontières d'un pays, au titre des présentes Conditions d'Utilisation, est conforme aux lois en vigueur sur la protection des données. IBM coopérera raisonnablement avec le Client, dans le propre intérêt du Client ou au profit d'un Contrôleur de données du Client, pour respecter toute obligation légale, y compris l'obtention des approbations obligatoires.

13.4 Sécurité des Données

IBM prendra des mesures commercialement raisonnables conformément à ses pratiques établies, comme révisé de temps en temps, afin de mettre en oeuvre :

- des contrôles conçus pour limiter l'accès non autorisé aux installations sur lesquelles le Contenu est stocké et traité ;
- des mécanismes conçus pour protéger l'intégrité des équipements sur lesquels le Contenu est stocké et traité ;
- des activités d'étude de la sécurité conçues pour identifier et résoudre les vulnérabilités en matière de sécurité dans les systèmes, les réseaux, les systèmes d'exploitation et les applications ;
- des contrôles de trafic web, réseau et messagerie conçus pour limiter l'accès non authentifié et aider à protéger contre les vulnérabilités connues et prévisibles ; et
- des contrôles de gestion des incidents et des modifications et la consignation des tâches d'administration sur les périphériques.

14. Respect de la Loi en vigueur Applicable à l'Exportation

Chacune des parties s'engage à se conformer aux lois et réglementations applicables en matière d'exportation et d'importation, y compris celles soumises à l'embargo des États-Unis concernant l'exportation de produits destinés à certains usages ou à certains usagers (y compris les installations nucléaires, les systèmes spatiaux, de missile et d'armements chimiques et biologiques). Le Client certifie que le Contenu ne sera pas, en tout ou en partie, contrôlé dans le cadre de la réglementation américaine ITAR (International Traffic in Arms Regulation). Le Client reconnaît qu'IBM est autorisée à recourir à des ressources globales (résidents non permanents employés en local et personnel des sites au niveau mondial) pour la prise en charge à distance de la livraison d'IBM SaaS. Le Client déclare qu'aucun Contenu accessible à IBM pour l'offre IBM SaaS ne nécessite une licence d'exportation ou n'est interdit à l'exportation à destination d'une ressource globale ou d'un membre de personnel d'IBM, aux termes des lois en vigueur applicables au contrôle des exportations.

15. Indemnité

Le Client s'engage à défendre, protéger et indemniser IBM contre toute réclamation de tiers découlant de ou en rapport avec : 1) la violation des Règles d'Utilisation acceptable par le Client ou tout Utilisateur IBM SaaS, ou 2) du Contenu créé dans IBM SaaS ou fourni, téléchargé ou transféré vers IBM SaaS par le Client ou tout Utilisateur IBM SaaS.

16. Violation de Droits d'Auteur

La politique d'IBM consiste à respecter les droits de propriété intellectuelle des autres. Pour signaler la violation des éléments protégés par des droits d'auteur, veuillez accéder à la page Digital Millennium Copyright Act Notices à l'adresse <http://www.ibm.com/legal/us/en/dmca.html>.

17. Garantie et Exclusions

17.1 Exclusion de Garantie

SOUS RESERVE DE TOUTE GARANTIE LEGALE QUI NE PEUT ETRE EXCLUE, IBM N'ACCORDE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, CONCERNANT IBM SAAS, Y COMPRIS, ET DE FAÇON NON LIMITATIVE, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITE SATISFAISANTE, DE TITRE, D'APTITUDE A L'EXECUTION D'UN TRAVAIL DONNE, ET TOUTE GARANTIE OU CONDITION DE NON-CONTREFAÇON.

18. Dispositions Spécifiques à l'offre IBM SaaS

Dans le cadre de l'utilisation d'IBM SaaS par le Client, ce dernier reconnaît et accepte que : (i) les noms, fonctions, noms de société et photographies d'Utilisateur IBM SaaS pourront être envoyés par un Utilisateur IBM SaaS dans le cadre d'un profil (le "Profil") et que le Profil pourra être consulté par d'autres Utilisateurs IBM SaaS, et que (ii) le Client pourra à tout moment demander la correction ou la suppression d'un Profil d'Utilisateur IBM SaaS d'IBM SaaS et que ledit Profil sera corrigé ou supprimé, ce qui pourrait empêcher l'accès à IBM SaaS.

Si le Client ou un utilisateur IBM SaaS choisit de transmettre le Contenu à un site Web tiers ou un autre service lié à ou accessible par IBM SaaS, le Client et l'utilisateur IBM accordent à IBM le droit d'activer cette transmission du Contenu, sachant que cette interaction ne concerne que le Client et le site Web ou service tiers. IBM ne fournit aucune garantie ou déclaration relative auxdits sites ou services tiers et n'assumera aucune responsabilité pour lesdits sites ou services tiers.

19. Dispositions Générales

Si l'une quelconque des clauses des présentes Conditions d'Utilisation est considérée comme non valable ou inapplicable, les autres clauses des présentes Conditions d'Utilisation resteront en vigueur et conserveront leur plein effet. L'absence d'exercice d'un droit ou de réclamation par l'une des parties, en cas de manquement de l'autre, ne constitue pas une renonciation de sa part à ses droits, et à les exercer ultérieurement, que ce soit en relation avec ce manquement ou avec tout autre manquement ultérieur. Toute disposition des présentes Conditions d'Utilisation qui de par sa nature s'exerce au-delà de la date de Résiliation des présentes Conditions d'Utilisation ou de la Période d'Abonnement applicable est prorogée jusqu'à sa complète exécution et s'applique aux successeurs et cessionnaires respectifs des deux parties.

20. Accord Entier

Les présentes Conditions d'Utilisation et le Contrat constituent l'intégralité de l'accord entre les parties et remplacent toute communication préalable verbale ou écrite entre le Client et IBM. En cas de contradiction entre les dispositions des présentes Conditions d'Utilisation et celles du Contrat, les présentes Conditions d'Utilisation prévalent sur le Contrat.

Toute disposition complémentaire ou toute modification émanant du Client sur un document écrit (par exemple, un bon de commande, un accusé de réception ou un courrier électronique) est nulle et non avenue. Les présentes Conditions d'Utilisation ne peuvent être modifiées que comme défini dans les présentes.

Chapitre 2 – Dispositions Nationales Particulières

Les dispositions suivantes remplacent ou modifient celles stipulées dans le Chapitre 1. Toutes les dispositions du Chapitre 1 qui n'ont pas été modifiées par les dispositions ci-dessous restent inchangées et en vigueur. Le présent Chapitre 2 est constitué d'avenants aux présentes Conditions d'Utilisation et est organisé comme suit :

- Avenants applicables aux pays de la zone Asie Pacifique ; et
- Avenants applicables aux pays de la zone EMEA.

AVENANTS APPLICABLES AUX PAYS DE LA ZONE ASIE PACIFIQUE

AUSTRALIE

17. Warranty and Exclusions

The following is added to the end of Section 17:

Although IBM specifies that there are no warranties, Customer may have certain rights under the Competition and Consumer Act 2010 or other legislation and are only limited to the extent permitted by the applicable legislation.

NOUVELLE-ZELANDE

17. Warranty and Exclusions

The following is added to the end of Section 17:

Although IBM specifies that there are no warranties, Customer may have certain rights under the Consumer Guarantees Act 1993 or other legislation which cannot be excluded or limited. The Consumer Guarantees Act 1993 will not apply in respect of any goods which IBM provides, if Customer requires the goods for the purposes of a business as defined in that Act.

AMENDEMENTS APPLICABLES AUX PAYS D'EUROPE, DU MOYEN-ORIENT ET D'AFRIQUE (EMEA)

ÉTATS MEMBRES DE L'UNION EUROPÉENNE

Les dispositions suivantes sont ajoutées à la Clause 16 : Garantie et Exclusions

Dans l'Union européenne ("UE"), les consommateurs disposent de droits selon la loi nationale en vigueur régissant la vente de biens de consommation. Ces droits ne sont pas affectés par les dispositions stipulées dans la présente Clause 16 : Garantie et Exclusions.

AUTRICHE

17. Warranty and Exclusions

If you paid a charge for the IBM SaaS then the Section 17 Warranty and Exclusions is replaced in its entirety by the following:

17. Warranties and Exclusions

IBM provides the IBM SaaS in conformity with its descriptions as contained in the IBM SaaS announcement and maintains it in this condition for the term of the IBM SaaS. IBM, its Affiliates and suppliers disclaim all further warranties ("*Ausschluß der Gewährleistung*").

Warranties, if any, for Enabling Software supplied as part of this IBM SaaS may be found in their license agreements.

ALLEMAGNE

17. Warranty and Exclusions

If you paid a charge for the IBM SaaS then the Section 17 Warranty and Exclusions is replaced in its entirety by the following:

17. Warranties and Exclusions

IBM provides the IBM SaaS in conformity with its descriptions as contained in the IBM SaaS announcement and maintains it in this condition for the term of the IBM SaaS. IBM, its Affiliates and suppliers disclaim all further warranties ("*Ausschluß der Gewährleistung*").

Warranties, if any, for Enabling Software supplied as part of this IBM SaaS may be found in their license agreements.

IRLANDE

17. Warranty and Exclusions

The following paragraph is added:

Except as expressly provided in these terms and conditions, or Section 12 of the Sale of Goods Act 1893 as amended by the Sale of Goods and Supply of Services Act, 1980 (the "1980 Act"), all conditions or warranties (express or implied, statutory or otherwise) are hereby excluded including, without limitation, any warranties implied by the Sale of Goods Act 1893 as amended by the 1980 Act (including, for the avoidance of doubt, Section 39 of the 1980 Act).

IRLANDE ET ROYAUME-UNI

20. Entire Agreement

The following sentence is added at the beginning of this Section 20:

Nothing in the following paragraphs shall have the effect of excluding or limiting liability for fraud.